

AMBASSADE DE FRANCE A CUBA SERVICE ÉCONOMIQUE

LA HAVANE, LE 27 OCTOBRE 2016

TS/MO

Brèves économiques du 14 au 27 octobre 2016

Relations internationales:

• Nouvelle mesures d'assouplissement de l'embargo américain envers Cuba: Le gouvernement américain a annoncé vendredi 14 octobre le cinquième paquet de mesures d'assouplissement de l'embargo, concernant essentiellement la collaboration scientifique, l'aide humanitaire et la promotion du commerce entre Cuba et les Etats-Unis. Les principales mesures sont les suivantes : possibilité d'exporter des produits pharmaceutiques cubains aux Etats-Unis, conditionnée à une approbation par la Food and Drug Administration américaine ; suppression du plafond de 100 USD qui limitait les importations, a fin personnelle, de produits d'origine cubaine (incluant le rhum et le tabac) ; possibilité de souscrire à des contrats contingents avec des parties cubaines (par exemple signer une prestation pour le moment prohibée, qui sera exécutée à la levée de l'embargo).

Bien que limitées, celles-ci devraient permettre à court terme de relancer le commerce bilatéral entre les deux pays, qui a connu un fort ralentissement depuis plusieurs années (-40% entre 2014 et 2015). A noter, enfin, que cette mesure pourrait favoriser directement une entreprise française, à savoir Pernod Ricard (Havana Club).

• Nouvelle directive de la Maison Blanche concernant la poursuite du processus de normalisation des relations USA-Cuba: Le président Barack Obama a adopté le 14 octobre une directive présidentielle visant à pérenniser l'action et la politique de son administration envers Cuba depuis le 17 décembre 2014 et l'annonce du dégel des relations cubano-américaines. Plusieurs objectifs sont fixés pour les années à venir, notamment en termes de développement du secteur privé (« 1 travailleur sur 4 engagé dans l'entreprenariat »), ainsi que le rôle des administrations américaines dans la promotion courants d'affaires avec des entreprises cubaines, qu'elles soient privées ou publiques, tant qu'elles fournissent des biens et services aux Cubains. Le président appelle également à la mise aux normes internationales des entreprises cubaines (pratiques de passation de marchés, transparence).

D'après celui-ci, les cinq paquets d'assouplissements entrés en vigueur depuis 2 ans ont créé un espace pour que les autorités cubaines « introduisent des changements comparables», nécessaires pour avancer plus rapidement vers une normalisation des relations. Par ailleurs, il assure : « Nous soutiendrons les efforts privés et publics pour expliquer les évolutions réglementaires aux compagnies et banques américaines, aux entrepreneurs cubains ainsi qu'aux autorités de Cuba ». D'après l'Ambassade des Etats-Unis à La Havane, une démarche pédagogique vis-à-vis des banques européennes devrait également être entreprise.

- Adoption par l'AGNU de la résolution cubaine condamnant l'embargo américain: La résolution cubaine condamnant l'embargo lui étant imposé unilatéralement par les Etats-Unis a été adoptée à l'Assemblée générale de l'ONU avec 191 votes mercredi 26 octobre 2016. Pour la première fois depuis que cette résolution est présentée devant l'Assemblée, aucun vote contre son adoption n'a été enregistré. Les Etats-Unis et leur allié Israël ont en effet décidé de s'abstenir, marquant encore davantage l'infléchissement de la politique américaine envers Cuba sous l'administration Obama.
- Visite officielle à Cuba du Président de la république portugaise: Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la république portuguaise, a été reçu à La Havane par le Président cubain Raúl Castro mercredi 26 octobre 2016. Parmi les membres de la délégation l'accompagnant était présent Miguel Frasquilho, Président de l'agence portugaise d'investissement et du commerce extérieur, ainsi que 20 entreprises des secteurs de l'agriculture, la pêche, l'industrie, la construction et le tourisme. Un forum d'affaire s'est tenu en présence d'Orlando Hernández, Président de la Chambre de commerce cubaine. Le Portugal sera pour la première fois représenté à la Foire internationale de La Havane 2016, qui aura lieu du 31 octobre au 4 novembre.

- Visite du Secrétaire d'Etat au commerce extérieur Matthias Fekl: Le Secrétaire d'Etat français était en déplacement à La Havane du 25 au 27 octobre 2016. Il a été notamment reçu par Rodrigo Malmierca, Ministre du commerce extérieur et de l'investissement étranger, avec qui il a pu effectuer le suivi de la feuille de route économique bilatérale et présider le comité d'orientation stratégique en vue de la mise en place du fonds de contrevaleur. Il a également rencontré Ricardo Cabrisas, Vice-président du Conseil des Ministres et Ministre de l'Economie, ainsi que le Vice-ministre du Tourisme cubain Alexis Trujillo suite à la signature par Cuba d'une lettre d'intention pour lancer le projet touristique et nautique Odyssea à Cuba.
- Signature d'un accord économique entre Cuba et la Corée du Sud: Les deux pays, qui n'entretiennent pas de liens diplomatiques formels, ont souscrit le 13 octobre 2016 à La Havane un MOU permettant de jeter les bases d'une future coopération économique à grande échelle. Le pays asiatique a pris pour habitude de partager son expérience dans la mise en place de stratégies de développement avec plusieurs pays étrangers. La Corée du Sud aurait commencé à conseiller Cuba sur sa politique économique depuis l'année dernière, mais les liens diplomatiques restreints auraient limité ces échanges. Par ailleurs, plusieurs firmes sud-coréennes seraient intéressées par le développement de projets dans le domaine des énergies renouvelables.

Investissements étrangers:

- Mission commerciale valencienne à Cuba: Le président de la Généralité valencienne, Ximo Puig, a présidé une mission commerciale à Cuba du 11 au 15 octobre 2016. Parmi les 23 groupes représentés, étaient présents Aguas de Valencia, Boluda Corporación Marítima, Air Nostrum, Cárnicas Serrano et Baleària. Cette dernière, représentée par son président Adolfo Utor, attend depuis plus d'un an une réponse à ses proposition pour opérer des lignes de ferries entre La Havane et Miami. La charge symbolique de la restauration de ces services ainsi que la complexité juridique du projet expliquent, d'après Adolfo Utor, la lenteur de la prise de décision. Les autres entreprises participant à la mission étaient pour la plupart des entreprises de fourniture de matériel pour la construction (décoration, mobilier, moteurs d'eau, peinture et produits chimiques).
- Air Nostrum annonce une offre aux autorités cubaines pour leur permettre d'opérer des vols vers les Etats-Unis: La compagnie aérienne valencienne Air Nostrum a annoncé la mise à disposition de sa flotte aérienne aux autorités cubaines afin de leur permettre de réaliser des voyages vers les Etats-Unis. Pour le moment, la compagnie nationale cubaine, Cubana de Aviación, ne peut pas faire atterrir ses avions sur le sol américain, au risque de les voir saisis par la justice étasunienne. Ce risque avait été mentionné lors des négociations entre les autorités civiles américaines et cubaines en février 2016 pour le rétablissement des vols commerciaux entre les deux pays. En effet, au cours des années passées, plusieurs citoyens américains ont obtenu un jugement favorable à l'encontre du gouvernement cubain au titre de la réparation des préjudices liés à la nationalisation des propriétés dans les années 1960. Tout actif de l'Etat cubain peut donc être saisi en réparation de ces préjudices. Un système de droits de navigation devrait permettre à Cubana de Aviación d'opérer des vols vers les Etats-Unis.

Economie cubaine:

• Suspension de l'émission de licences pour les restaurants privés de La Havane: Les autorités locales de La Havane ont cessé d'octroyer des licences pour l'exploitation de nouveaux restaurants privés, tout en lançant une campagne d'inspection des établissements existants. Un nombre croissant de dérives (sous-déclarations, approvisionnement sur le marché noir) auraient été observés et justifieraient cette décision, prise au moment où la capitale se prépare à connaître une affluence touristique record pour la fin d'année. Cette annonce fait suite au retour du contrôle des prix sur les produits agricoles et sur les services de transport privés au cours de l'année 2016.

Service Economique Ambassade de France à Cuba Adresse mail : lahavane@dgtresor.gouv.fr Site internet : www.tresor.economie.gouv.fr